

# TEMOIGNAGES de RESISTANTS

# Amis lecteurs,

En liaison avec la célébration du Cinquantenaire du Débarquement de Normandie, la commémoration du drame de Lamprat et la Libération de Carhaix; en association avec les autorités locales et les Anciens Combattants, le Collège Beg-Avel propose "Témoignages de la Résistance en Centre-Bretagne ».

L'entreprise s'appuie sur l'expérience acquise par la publication des livres "100 Ans de Chemin de Fer en Centre-Bretagne" et "Les Vieux m'ont dit" qui ont été des succès sur les plans pédagogiques et culturels et qui ont suscité auprès de la population locale un intérêt indéniable.

Ce livre est la concrétisation d'un projet pédagogique pluridisciplinaire ayant pour objectif de sensibiliser des élèves de quatrième à la Résistance dans notre région. Le projet a été réalisé par Madame Marie-Noëlle LE HÉNAFF, professeur de Lettres et Madame Anne-Marie MICHEL, professeur d'histoire-Géographie qui ont guidé dans leurs recherches les 25 élèves de Quatrième D de l'établissement.

De nombreuses heures de travail ont été consacrées par les enseignants et les élèves pour recueillir des témoignages, des souvenirs d'hommes et de femmes âgés aujourd'hui de plus de soixante-dix ans.

Qu'il me soit permis de remercier très sincèrement tous ceux et celles qui se sont investis dans cette opération d'envergure, en particulier ces témoins d'une période noire de notre histoire qui ont su raconter avec beaucoup de pudeur et de passion contenue les années difficiles de l'Occupation.

Cet ouvrage qui sera présenté en 1995 au Concours National Scolaire de la Résistance et de la Déportation rencontrera, j'en suis persuadé, le succès public qu'il mérite; le travail de qualité effectué par tous trouvera ainsi une juste récompense.

Le Collège Beg-Avel peut être légitimement fier de présenter une telle réalisation qui dans les années à venir sera une solide référence sur le sujet "brûlant" de la Résistance dans Carhaix et sa région.

**René LASTENNET**  
**Principal du Collège Beg-Avel de Carhaix.**

# Le Centre-Ouest Breton ou Poher

## Maillage administratif et armature urbaine

■ ■ Limites communales      ● Ville - capitale du Poher      ● Bourg

## Haut pays (altitude variant entre 250 et 300 m)

△ "Montagnes" d'Arrée au Nord, "Noire" au Sud

## Régions boisées ∴

### Noms de hameaux ou "villages" cités dans les témoignages

CARHAIX (CX)	1 : Moulin du Roy - 2 : Port de Carhaix - 3 : Moulin-Meur
PLOUNÉVÉZEL (PZ)	1 : Lamprat - 2 : Goas-ar-Guélen - 3 : Kerguévarec - 4 : Kergariou 5 : Kergroas
POULLAOUËN (PO)	1 : Le Guilly (Fréau) - 2 : Parcellou - 3 : Liorzou - 4 : Lescom 5 : Kerguinen - 6 : Croix-Neuve - 7 : Ty-Meur
SAINT-HERNIN (SH)	1 : Kergoat
SPÉZET (SP)	1 : Pont-Triffen, Kervengi - 2 : Kervenn - 3 : Peurit - 4 : Le Fell 5 : Trévily
BERRIEN (BE)	1 : Trédudon
SCRIGNAC (SC)	1 : Toul-an-Groaz - 2 : Pen-ar-Hars - 3 : Croix-Rouge
LOCMARIA-BERRIEN (LB)	1 : Kerliou-Vraz, La Haye, La Molette, La Mine 2 : Pont-ar-Gorret, Kerlivet
CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU (CF)	1 : Poulodron
LANDELEAU (LD)	1 : Château-Gall
PLÉVIN (PL)	1 : Moulin du Quinquis - 2 : Saint-Émilion - 3 : Kerhoz
PAULE (PA)	1 : La Pie - 2 : Keristin - 3 : Kereffaut
LOCARN (LC)	1 : Le Stang (l'Étang)
DUAULT (D)	1 : Kerhamon

### Noms des autres communes citées ou localisées

BR : Brennilis      LO : Loqueffret      F : La Feuillée  
HU : Le Huelgoat      BZ : Bolazec      PY : Plouyé  
CC : Collreoc      PF : Plonévez-du-Faou      CA : Callac  
SV : Saint-Servais      MX : Maël-Carhaix

### Les principaux maquis

▲ installé dès 1943  
▼ ■ organisé en 1944

### Exactions commises par les Allemands

(Rafles, incendies, exécutions sans jugement)      ★ en 1943  
✻ en 1944



# Germaine MÉVEL

## **Le drame de Lamprat**

Témoignage de Madame LE FLOCH, née Germaine MÉVEL

### **• Présentation de la période**

L'Occupation nazie était pénible. Nous attendions avec impatience la fin de ces temps difficiles. Le 6 juin 1944, le Débarquement des Anglo-Américains et des Forces Françaises libres a eu lieu en Normandie.

Nous entendions très nettement les grands coups de canons de la Marine...

C'était une lueur d'espoir. Les jeunes résistants ont pensé qu'il fallait intensifier leur action et aider les Alliés à libérer notre pays. Ils ont donc gagné des endroits, tenus secrets jusque là...

### **. Le lieu du drame**

Le village de Lamprat se trouve en Plounévél, en bordure de l'Hyères, près de Sainte Catherine, non loin de la route de Callac. Il comprend deux fermes : l'une exploitée par mes parents M. et Mme Youenn MÉVEL et l'autre par ma tante : Madame FAILLER, dont le mari est prisonnier en Allemagne...

### **• Les acteurs du drame**

Les personnages sont, d'une part, des soldats allemands de la Wehrmacht, ne résidant pas habituellement à Plounévél, accompagnés de M Yves MORVAN secrétaire de mairie; d'autre part, onze jeunes résistants:

Eugène LÉON, Jean LE DAIN, Georges AUFFRET, Marcel GOADEC, Georges LE NAELOU, Marcel LE GOFF, Marcel BERNARD, Louis BRIAND, François L'HOSTIS, Jean LE MANACH et Bob JULET. Il faut ajouter Madame MÉVEL, ma mère, mes soeurs Christiane (dix neuf ans), Marie-Louise (quinze ans) et moi-même (vingt ans). A ces acteurs, s'ajouteront d'autres personnes qui arriveront au fur et à mesure du drame.

## **Premier acte : des hôtes inattendus**

Nous sommes le jeudi 8 juin 1944. Il fait beau. Des jeunes Résistants rassemblés dans le village proche de Goas-Ar-Guelen se préparent à l'action. Ils sont confiants. Ils ont appris que le Débarquement se passe bien ; les troupes anglo-américaines n'ont pas été renvoyées à la mer. Divisés en trois groupes, ils s'appêtent à accomplir la mission que la Résistance leur a assignée...

Nous finissons de déjeuner vers midi, quand onze jeunes gens se présentent chez nous, nous déclarant que : "leur chef leur avait dit de se rendre chez M. MÉVEL pour manger" . Mes soeurs et moi préparons le repas. Le pain manque. Deux jeunes gens vont en chercher, les autres devisent joyeusement dans la cour... Ils ont déposé leurs sacs sur le parquet de la salle commune et se mettent à table...

## **Deuxième acte : des visiteurs indésirables**

Christiane entre précipitamment dans la maison et dit : "je crois bien qu'une voiture arrive !" Nous pensons tous : "ce sont sûrement des Allemands ! »

Ces derniers pénètrent dans la maison et sont surpris de voir tant de jeunes gens et tout leur barda. L'un d'eux crie : "haut les mains !". Profitant de la confusion Jean LE MANACH et Georges AUFFRET s'échappent et gagnent un réduit près de la salle de séjour.

La fouille commence. Un Allemand donne l'ordre de retourner route de Brest pour aller chercher du renfort. Il s'écrie "ici, il y a un nid de terroristes !" ". Génou LÉON est fouillé le premier. Il possède un chargeur de revolver. Il se sait compromis et tente de fuir hors de la maison. Il est abattu dans la cour, à quelques mètres de nous. C'est horrible !

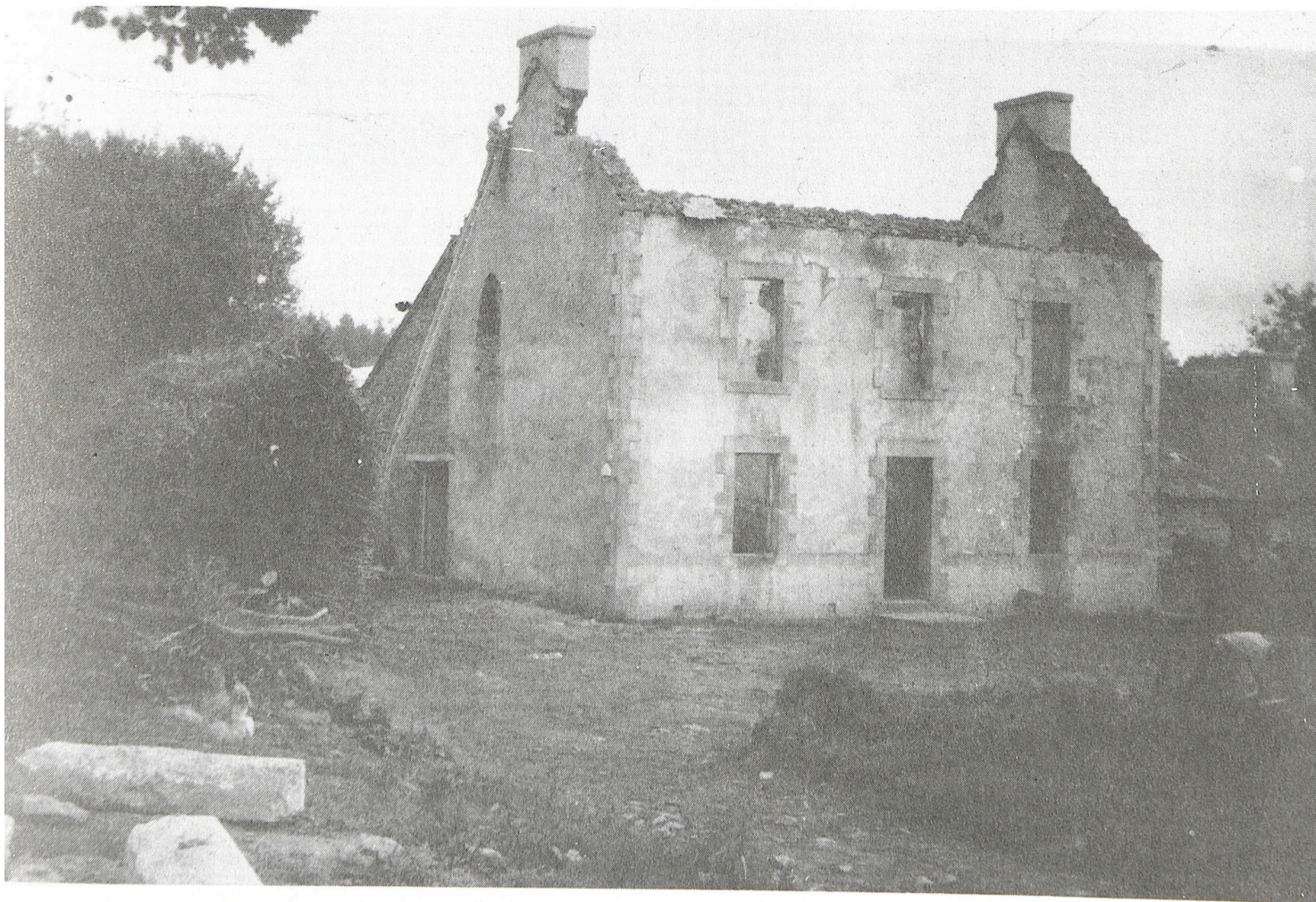
La fouille continue... Les Allemands occupés à retourner les vêtements des résistants, n'ont pas vu que mes soeurs et moi-même nous sommes échappées au bout du village. Ils font sortir les jeunes gens, mains levées et les alignent face au mur. Mitraillette dans le dos, je dois rejoindre le groupe. C'est à ce moment que le grand-père de la ferme voisine et le commis, étrangers au drame qui se joue, viennent grossir notre groupe.

La fouille se poursuit à l'intérieur. Nous entendons des bruits de vaisselle cassée, de tables renversées. La tension monte...

## *Deuxième acte : l'incendie de Lamprat*

Les Allemands apportent de la paille et du foin dans la maison, à pleines fourchées. Alignés dans la cour, face à la mitrailleuse, nous pensons qu'ils vont tous nous faire périr dans les flammes. J'ai vingt ans et je ne veux pas mourir ! Quelques instants après, Georges AUFFRET est sorti de la maison à coups de crosse et de bottes dans les reins...

Le feu brûle maintenant aux quatre coins du village, je regarde tristement disparaître un pan de ma vie... L'officier allemand dit cyniquement : "voyez comme c'est beau !" Les jeunes gens, encordés, montent dans une charrette, poings liés dans le dos. Ma mère, ma soeur Christiane et moi-même, le commis, le grand-père et la bonne qui est malencontreusement venue chercher quelques maigres économies, devons les suivre... C'est un soulagement. Alignée avec les autres contre le mur, je pensais être fusillée ou brûlée vive. Tous les espoirs me sont à nouveau permis.



**Maison de Lamprat, incendiée par les Allemands  
où furent arrêtés les jeunes Résistants**

## **Acte trois : le sinistre périple**

En cours de route, nos geôliers font quelques prisonniers supplémentaires : M. TROADEC et Mme SALAÜN, venus aider à éteindre l'incendie. Nous nous dirigeons vers Plounévélz et nous voici plus loin que Garz-An-Hore. La côte est raide, le chemin mal aisé ; le cheval n'avance plus. Les Allemands font descendre les jeunes résistants. Mal à l'aise, ils imaginent des terroristes partout. Au bruit d'une branche, ils tirent une rafale de mitrailleuse. Je sus plus tard qu'elle était destinée à ma jeune soeur Marie-Louise qui voulait avertir les gens de ne pas aller se jeter dans la gueule des Allemands. Nous repartons péniblement et arrivons à un bistrot. M. BOU-DOIN, passant à bicyclette, croise ce cortège insolite. Les Allemands crient : "Papiere!". Il pose sa bicyclette contre l'estaminet et s'attend au pire. L'ai appris plus tard qu'il cachait des fusils enveloppés dans de la toile de jute et fixés au cadre de sa bicyclette...!

Nous dépassons les Écoles et nous dirigeons vers Doucam, sur la route de Poullaouën. Nous tournons à gauche et nous voici dans un champ, campement provisoire des Allemands.

## **Acte trois : l'interrogatoire au bois de Coat-Penhoat**

Un officier interroge les jeunes gens à tour de rôle. Ils sont bas-tonnés. A leur retour, ils ont le visage tuméfié et boîtent... La jeune fille de Goas-Ar-Guelen est interrogée. C'est mon tour... j'ai peur, très peur...

Les tortionnaires me font savoir que nous sommes compromis, ayant hébergé des terroristes. Ils en ont la preuve ! Ils ont trouvé des lits très sommaires au dessus des étables... J'ai le réflexe de dire que nous employions des ouvriers agricoles et que ces couches leur étaient destinées !

Je ne suis pas frappée... Des Feldgendarmes font irruption. Ils se concertent et nous ordonnent de monter dans leur camionnette. J'ose demander ce que nous allons devenir ! L'officier me répond : "celui qui donne à boire et à manger à un terroriste doit être traité comme un terroriste ! »

## **Acte trois : la séparation**

Quelques kilomètres plus loin, nous devons descendre. Nous imaginions tous que nous allions être fusillés à ce moment. Un Allemand

demande à Bob JULET de désigner ceux qui appartiennent à la Résistance... Lors de l'interrogatoire, j'avais été surprise de le voir ressortir indemne. Plus tard, j'ai appris que ce Lorientais travaillait pour les Allemands dans l'entreprise Todt.

Je n'ai plus jamais revu les huit jeunes gens qui avaient déjeuné à Lamprat. Ma mère, ma soeur Christiane, mes amis et moi-même avons été amenés au Château Rouge, siège de la Kommandantur. Les six femmes sont enfermées dans un réduit, les cinq hommes dans un autre. Le lendemain soir, on vient nous chercher pour un ultime interrogatoire à la Feldgendarmarie. Je rencontre le Dr. MENGUY, venu chercher un Ausweis ; il nous apprend que les huit jeunes résistants ont été pendus... Libérés le lendemain soir, nous rentrons chez nous.

## Épilogue

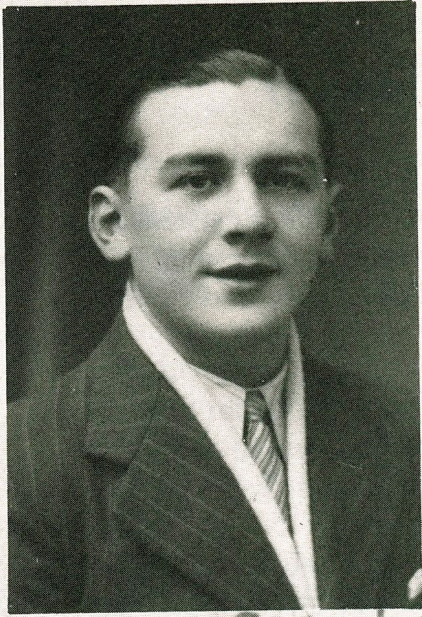
Jean LE MANACH est le seul rescapé de ce drame. Réfugié dans la cheminée, il a profité de l'incendie pour fausser compagnie aux Allemands. Sautant les talus, il a franchi la rivière, rejoint son domicile, puis le maquis de Saint-Hernin.

Bob JULET voulut quitter Carhaix le lendemain. Il a demandé à la gendarmerie l'autorisation d'aller à Quimper. Un gendarme a signalé son départ au maquis de Saint-Hernin. Les maquisards l'ont guetté, questionné et exécuté. Mon père Youenn MÉVEL, maire de Plounévezel, était à la scierie de Port-de-Carhaix. S'il avait été présent, il aurait fait servir les jeunes résistants dans un champ. Peut-être ce drame aurait-il été évité !

J'ai appris que ces jeunes gens sont morts dignement... Au coeur de l'horreur, l'un de ceux qui m'accompagnaient m'a parlé d'une déportation possible, il refusait de penser à la mort.

Je n'oublierai pas la solidarité de Carhaix et sa région. Nous n'avions plus rien, les gens nous ont donné de la vaisselle, des draps, des couvertures.

Tous ces inconnus avaient du coeur...



François L'HOSTIS, dix-neuf ans - pendu à St-Caradec

**Sources : Rapport détaillé par le caporal F.F.I.  
signé illisible fait à Carhaix le 01.10.44 intitulé  
"Rapport détaillé sur les actes d' atrocité  
commis par les Allemands à Carhaix"**

Le drame débute à Lamprat, petit hameau paisible de la commune de Plounévezel, situé à environ 200 mètres de la route nationale Carhaix-Callac.

Deux fermes gérées, l'une par M. FAILLER, l'autre par M. MEVEL qui remplit en même temps les fonctions de Maire.

8 juin 1944. La matinée a été calme comme d'habitude. Cependant les esprits sont tendus dans l'attente des événements que le débarquement en Normandie va, sans doute, précipiter. M. MEVEL a quitté sa ferme de bonne heure. Midi, il n'est pas rentré. Sa femme et ses deux filles s'apprêtent déjà à déjeuner. Mais, soudain, onze jeunes gens font irruption dans la maison. "Le chef, dit l'un d'eux, nous envoie manger ici aujourd'hui". Ce sont des jeunes patriotes, âgés presque tous de moins de vingt-cinq ans. Ils ont l'air harassé. Les havresacs sont jetés pêle-mêle sur le parquet et sans plus tarder le repas commence. La conversation s'anime. L'idée du danger ne les effleure même pas. Dehors aucune sentinelle pour donner l'éveil.

Midi vingt. Un bruit de camion sur la route. Le bruit s'intensifie rapidement. Pas de doute, le véhicule va venir au village : Boches ou Français ? La conversation est subitement tombée. Anxieux, les jeunes gens écoutent, s'interrogent du regard. L'instant d'après, la voiture a débouché en trombe dans la cour de la ferme. Elle s'immobilise face à la maison. Des Boches: c'est la panique générale. Bousculant chaises et tables, tous se lèvent et cherchent à se dissimuler dans les recoins de la maison. Deux des jeunes gens réussissent à se faufiler dans un réduit attenant à la cuisine. Agrippés des mains et des pieds aux parois de la cheminée... ils retiennent leur souffle et attendent.

Déjà un Feldwebel est sur le pas de la porte accompagné du secrétaire de mairie : "les Allemands viennent réquisitionner des charrettes pour transporter le matériel dans la direction de Rennes". Mais remarquant l'attitude affolée des jeunes gens, l'Allemand dégainé son revolver : "Haut les mains !" leur crie-t-il. Toute résistance est inutile. Tous s'exécutent et c'est immédiatement la fouille, tandis que six Boches, mitraillettes braquées, gardent les abords de la ferme. Le premier fouillé, Eugène LEON est trouvé porteur d'un chargeur de pistolet. Il se croit perdu et essaie de fuir. Une rafale de mitraillette l'atteint à vingt mètres de la ferme. Il s'écroule sans un cri, frappé à mort d'une balle explosive.

Les prétendus terroristes sont alors alignés face au mur, les bras liés. Déshabillés un à un, ils sont fouillés minutieusement, tandis que des éléments de renfort prévenus en toute hâte, débouchent de tous côtés de la ferme, traînant la bonne de la ferme voisine et une paysanne du voisinage qui étaient venues se rendre compte du motif des coups de feu précédents.

A ce moment Georges LE NAELOU eut une courte syncope qui eut le don de déchaîner un gros rire parmi la soldatesque allemande. François L'HOSTIS ayant jeté un coup d'oeil par-dessus son épaule se voit administrer sans ménagement un gros coup de botte. Mademoiselle MEVEL Germaine elle-même, qui s'était reculée d'un pas pour mieux embrasser la scène, est rudoyée et remise en place sous la menace d'un pistolet.

A présent tout le monde est à demi-nu, en chemisette seulement. De l'autre bout de la cour arrive bientôt le commis de la ferme surpris dans son travail à une étable et ramené de force bien qu'il tente d'expliquer à ses gardiens qu'il est prisonnier rapatrié. Dévêtu, il se voit obligé d'atteler un cheval, en chemise. Déjà le pillage de la maison est commencé. Du petit réduit où il s'est réfugié, surgit tout à coup Georges AUFFRET qui, blotti dans une cheminée avec Jean MANACH et n'y pouvant plus tenir, se rend, espérant malgré tout un geste de clémence. Mais à peine a-t-il été aperçu que

trois soldats se précipitent sur lui, le brutalisent et l'envoient rejoindre ses compagnons au piquet. Puis, rendus méfiants, ils visitent à nouveau les bâtiments de la ferme. Par hasard personne ne se doute de la présence de Jean MANACH dans la cheminée.

Une demi-heure plus tard, la perquisition ou plutôt le pillage en règle de la ferme est terminé. La maison de Monsieur FAILLER également a été visitée. Les soldats se sont rassemblés dans la cour. Ordre est donné aux jeunes gens de se déshabiller un par un. A certains, parmi lesquels Georges AUFFRET, il est interdit de se chausser. De plus ce dernier se voit coiffer d'un vieux képi de lieutenant, visière en arrière dans le but d'amuser les soldats. A ce moment des bottes de foin sont entassées dans la maison. "Regardez" dit le sous-officier allemand, et il lance une grenade incendiaire par la fenêtre. Les flammes montent, la maison brûle. Le feu est allumé aux quatre coins du village qui sera entièrement consumé. Avec un cynisme déconcertant l'Allemand invite ses victimes à "admirer ce beau spectacle ».

Les jeunes gens sont ensuite liés par deux, les mains derrière le dos. Une corde commune passant sous leurs bras les relie tous. Tout le monde, y compris la famille MEVEL, est entassé dans une charrette. Ils sont exactement vingt personnes. Le patron de la ferme voisine conduit à pied l'attelage qui s'ébranle aussitôt, escorté par la troupe en armes.

La route est encaissée. A chaque cahot, les jeunes gens sont secoués, les cordes leur rentrant dans les poignets mais aucun d'eux ne se plaint. Le premier kilomètre est franchi. Arrêt au bas d'une côte. Les jeunes gens descendent et, toujours liés, poursuivent la route à pied sur environ quatre kilomètres. Nouvelle halte, mais dans un champ qu'un bois entoure sur trois côtés, au lieu dit : "Coat-Penhoat". A tour de rôle, chacun est appelé, soumis à un bref interrogatoire d'identité et conduit sous escorte à l'autre bout du champ. Ensuite, un Allemand revêtu d'un costume singulier leur met un rondin entre les mains, maintenues ligotées. Toujours un par un, les patriotes sont introduits dans le bois à une vingtaine de mètres de la lisière.

Deux soldats tiennent la victime par les bras. Un troisième, armé du rondin frappe de toutes ses forces sur la figure, le dos, les jambes du patient qui crie éperdument à faire pitié : "Maman ! Maman ! Oh ! Assez" ! Sourds à ces supplications les bourreaux redoublent d'effort. La bastonnade se poursuit pendant cinq minutes dans un ricanement féroce. A la sortie du bois, tous boitent lamentablement. Tous ont la figure ensanglantée, les poignets meurtris par la corde qui leur pénètre profondément dans les chairs. Seul, l'un des onze est indemne : les mains libres, il fume maintenant en compagnie des bourreaux de ses camarades.

Vers ce moment arrive un homme du nom d'Emmanuel RUELLAN du TREHU. A son tour il est poussé à coups de crosse dans le bois et d'après son témoignage, il est tenu par un Allemand placé de chaque côté, tandis qu'un troisième l'interroge : "Monsieur vous êtes un terroriste ». "Je ne sais pas ce que vous voulez dire", réplique du TREHU embarqué jusque là sans motif : il était au village, essayant de sauver du feu quelques lapins. Aussitôt un quatrième soldat dont il ignorait la présence à ses côtés, se met à le frapper par derrière à grands coups de bâtons. Mais endurci à la douleur, Emmanuel ne bronche pas. Pas un cri, pas une plainte. L'Allemand sort alors du bois et revient, porteur d'un gourdin nouveau. Une seconde fois il veut lui faire avouer qu'il est terroriste. "Nicht terroristen", en Allemand cette fois. Battu à nouveau, il se raidit encore contre la souffrance et à chaque coup répété, malgré les menaces : "je ne suis pas un terroriste" , tout en insultant ses agresseurs. Exaspérés par une telle endurance et quelque peu vaincus par son stoïcisme, les boches, rageurs, abandonnent leur victime l'ayant finalement pris pour un aliéné.

Tous les patriotes sont alors embarqués pêle-mêle dans une petite automobile et conduits à environ un kilomètre de là, tandis que la première jeune fille se voit lâchement battue et que ses compagnes sont entassées dans un camion qui les amène à l'endroit où se décide le sort des malheureux jeunes gens.

Là, un officier accompagné du nommé Bob JULET (qui comme on l'a dit plus haut, fumait un instant auparavant en compagnie des Boches) opère un tri parmi les hommes : "ces cinq-ci, dit JULET, ne faisaient pas partie du groupe". Ces cinq étaient le commis et les quatre embarqués en cours de route. Ceux-là sont joints au groupe de femmes et montent avec ces dernières dans un camion. On les oblige à s'allonger pour ne pas être vus à la traversée de la ville. Enfermés à la prison de Castel-Rû à Carhaix, ils y passeront la nuit dans les sombres caves, à même les dalles, et seront relâchés le lendemain soir.

Le calvaire des patriotes martyrs de Carhaix va, dès lors, entrer dans sa phase la plus atroce, celle que les témoins oculaires n'oublieront jamais. Ils ne sont plus qu'à huit dans le camion bâché et couvert de branchages, où on les a jetés comme du vulgaire bétail. Les mains liées derrière le dos c'est à peine s'ils peuvent faire le moindre mouvement. Ils ne se doutent pas encore du sort qui leur est réservé. Des convois de charrettes passent sans fin. Va-t-on les fusiller ou, par égard à leur jeune âge, les déporter dans un camp de concentration en Allemagne ? Ils n'osent plus y croire ; ils ont hélas compris que la barbarie allemande ne connaît plus de bornes. Mais alors ?

Brusquement la voiture s'est arrêtée au bas de la descente du Moulin-Meur. Trois ou quatre boches en sont descendus. Tous ont leur regard fixé sur le poteau téléphonique qui borde la route. Une réparation sur la ligne ?... Non, car comment expliquer leurs gestes menaçants, accompagnés de railleries sinistres ? La bâche du véhicule est enlevée. "Comme ça, vous voir camarades", ricane l'un des soudards.

Sur la route le convoi a reçu l'ordre de s'immobiliser. Tous ces paysans vont être, malgré eux, spectateurs d'une tragédie sans nom.

Il est environ vingt et une heures ; deux boches sont montés dans le camion. Ils se saisissent du premier patriote qu'ils rencontrent. C'est LE DAIN, un jeune homme de vingt trois ans à peine. Houspillé avec une brutalité sauvage, il tombe sur la chaussée comme une masse. Un Allemand lui prend la tête à deux mains et la cogne à trois reprises contre la paroi du camion. Pas une plainte, pas un reproche de la part de la victime. Dans la voiture, ses compagnons ont tristement baissé la tête sans mot dire. Plus d'espoir. Relevé à coups de baïonnettes dans les reins, ils assistent à la préparation de son supplice. Un boche a détaché une échelle du camion et l'a appliquée contre le poteau. Il est monté, portant à la main un câble électrique de haute tension qu'il noue par une extrémité à la console. A l'autre bout de la corde se balance un noeud coulant à trois mètres du sol. Le drame se précipite.

A coups de bottes, de crosses de fusils, de baïonnettes, LE DAIN doit marcher jusqu'au petit talus qui se trouve juste au-dessous de la corde et y grimper. Puis un boche l'empoigne à bras le corps, le hisse à la hauteur du noeud, le lui passe au cou et brusquement lâche son emprise. Le corps tombe, mais le noeud se défait et il dégringole dans la prairie jusqu'au bas du ravin, profond de cinq à six mètres, qui côtoie la route en corniche. Un moment stupéfaits de cette situation imprévue, les boches se sont esclaffés sur la route. LE DAIN a gémi en tombant dans la prairie, sa tête a porté contre un caillou en arête et il saigne abondamment. Mais les bourreaux n'ont aucune pitié. Deux d'entre eux sont descendus et le saisissant par les cheveux et les épaules, le traînent, pantin désarticulé à travers les ronces et les cailloux du remblai. Sur la route, le malheureux jeune homme s'affaisse sans connaissance. Durant deux à trois minutes il gît sur l'asphalte sans que personne ne s'en occupe. C'est un homme à demi-mort que les Allemands pendent à présent. Cette fois le câble a tenu. Avec un bruit mat il s'est tendu sous le poids du corps. Une ou deux convulsions, puis plus rien. Le premier crime est consommé.

Mais les Boches ne s'en tiennent pas là ! Ils raillent encore le cadavre : "Terroristes, nous corrects" ! ; le font balancer de la crosse de leur fusil et finalement lui accrochent un écriteau sur la poitrine avec cette inscription : "Ainsi sera fait à quiconque tirera sur un membre de la Wehrmacht". Blêmes, mais sans un mot, les six autres ont vu l'exécution de leur camarade. Bientôt ce sera leur tour. Les larmes coulent aux joues d'un vieux paysan qui n'a plus le courage de regarder la lugubre scène.

Le camion est reparti tandis qu'ordre est donné aux paysans de défiler lentement devant le cadavre de façon à mieux voir l'écriteau. Voici l'entrée de Carhaix. De nouveau le camion a stoppé devant le café Harnais. Dix heures viennent de sonner à la mairie. Des troupes S.S. passent en chantant. Madame HARN AIS est en train de fermer ses volets. A l'arrivée du camion elle s'est retournée. Georges AUFFRET a sauté à terre et s'est réfugié auprès d'elle en proie à une crainte indicible. "Oh Madame, ils vont me tuer" ! Il a les mains libres et par un geste instinctif a posé sa main droite dans celle de la dame qui, absolument étrangère à ce qui se passe demeure complètement stupéfiée. Mais déjà un Allemand a bousculé Georges AUFFRET. "Madame, rentrez chez vous vite" ! Le ton est sans réplique. Hâtivement Madame HARN AIS a refermé la porte sur elle. Un moment elle reste écouter ; elle entend très distinctement flageller le jeune homme à coups de câble électrique sur les jambes, mais elle n'a pas le courage d'assister plus avant à cette scène.

A ce moment, Madame LE ROUX, attirée par le bruit, arrive à la grille de son jardin, situé juste en face. Le tableau qu'elle aperçoit l'intrigue au plus haut point : un Boche, juché sur le toit est occupé à attacher un fil d'acier à la console électrique. Une échelle est placée contre le mur. Jusqu'à présent Madame LE ROUX n'a pas encore réalisé la situation. Mais soudain elle voit Georges AUFFRET au pied de l'échelle ; deux Allemands l'entourent. Il est monté seul, un soldat derrière lui. Le câble est enroulé quatre fois autour de son cou. Madame LE ROUX a jeté un cri : "Ils vont le pendre" !. Lorsqu'elle regarde à nouveau, les jambes ont deux ou trois secousses puis se raidissent. Georges AUFFRET a payé de sa vie son dévouement à la patrie. Il a vingt trois ans. les soldats allemands chantent toujours, d'autres rient à gorge déployée. A deux reprises le chef du peloton salue le cadavre :

"Au revoir" lui dit-il. La rituelle pancarte est mise en place. Tous sont remontés dans le camion dont le fardeau s'allège à chaque station. La nouvelle étape est très courte. C'est en pleine ville de Carhaix que les barbares allemands ont décidé que Marcel GOADEC allait mourir.

Il est à peine dix heures et quart lorsque le camion s'arrête devant le débit de tabac tenu par Madame POVIE, rue Fontaine-Blanche. Cette dernière est à sa fenêtre. Elle assiste au début de la scène. GOADEC saute du camion mais retombe car il a les mains liées derrière le dos. Il est relevé à coups de crosse. Ayant regardé dans la direction de Madame POVIE, il se voit administrer trois gifles de la part de la brute qui le surveille. Il n'a plus le droit de faire un mouvement sous peine de recevoir une grêle de coups de baïonnettes dans les côtes. De l'autre côté de la rue, une mitrailleuse braquée sur lui pare à toute tentative de fuite.

Tout est prêt. L'officier lui fait signe de monter à l'échelle. Marcel s'exécute, mais au troisième échelon il retombe sur le dos. L'Allemand placé derrière lui le reçoit et le rejette en avant. L'ascension recommence, dramatique, tandis que les troupes de passage font cercle autour de la victime. Le voici au plus haut de l'échelle. La corde fatale est enroulée à son cou. Le jeune homme ne bronche pas. D'un coup de poing sur la figure l'Allemand l'a balancé de l'échelle. Le pied cogne contre le mur, le corps tend le filin et le bourreau, pour serrer le noeud, appuie de toutes ses forces sur la tête qui s'est penchée. Les bras se soulèvent une fois puis retombent dans le dernier soubresaut de l'agonie. Les S.S. ont entonné un chant macabre coupé de railleries et d'insultes. C'est fini ! Marcel GOADEC a vingt-deux ans. Son corps est affreusement mutilé ; tout le dos est couvert de plaies, deux phalanges de la main droite sont brisées, des dents manquent à la mâchoire.

Mais la cruauté nazie n'est pas encore assouvie. A son tour, Georges LE NAËLOU, vingt-deux ans, va subir un martyre analogue dans la petite bourgade du Moustoir. Le camion a freiné sur le pont de Lost-en-Coat. Le jeune homme descend, accompagné d'une trentaine de Boches. Docilement, il se laisse conduire au milieu de la prairie voisine. Là, ordre lui est donné de ne pas bouger. Les Allemands se sont repliés sur la route à environ vingt-cinq mètres. Une, puis deux grenades sont aussitôt lancées dans la prairie ; mais sans doute à dessein, aucun éclat n'atteint LE NAËLOU. En sera-t-il quitte pour une simple peur ? Hélas ! Déjà il peut voir un soldat ennemi grimper sur la console électrique du débit tenu par Mademoiselle SIBÉRIL. Aucun doute n'est permis. Sans se débattre, Georges se laisse emmener. Il semble résigné. Deux Boches l'ont porté à bout de bras au haut de l'échelle. La minute d'après, l'officier lance un ordre bref. Brutalement l'échelle se dérobe sous les pieds du jeune homme : pendu lui aussi... Il rend son dernier soupir sous les yeux terrifiés de passants attardés.

Vite, car la nuit descend, l'automobile reprend la route. Ce n'est qu'à l'embranchement de "La Pie" qu'elle s'arrêtera pour une nouvelle exécution;

celle de Marcel LE GOFF. Lui aussi a vingt-deux ans. Il n'a qu'une parole de défense à l'adresse de ses bourreaux : "je ne suis pas un terroriste, je n'ai jamais porté d'armes". Mais peu importent ses dénégations aux yeux de brutes qui ne respirent que par sang et vengeance. Marcel LE GOFF n'a même pas la consolation d'un regard ami avant de mourir. Madame (CARDOUILLE ???) et son fils sont atterrés dans leur maison. Au dehors ils entendent les rires sauvages de la horde germanique. Puis, lorsque tout est fini, les interpellations grossières à l'adresse du supplicié : "camarade, descendez maintenant »

Lorsqu'une demi-heure plus tard, Madame CARD... ? voulut enlever le corps, elle se heurta à la rage d'un officier allemand : "si vous avez le malheur de le descendre, vous serez tous fusillés »

Le camion roule à présent. Il y a cinq officiers et trois futurs martyrs, tous jeunes mais qui sauront se montrer dignes de leurs aînés.

Rostrenen est la dernière étape pour deux d'entre eux. Vers deux heures du matin certains habitants ont entendu un bruit insolite, un chant macabre répété par une soldatesque ivre. A l'aube ils ont aperçu deux pendus : Marcel BERNARD dix-neuf ans, à l'entrée de la ville, et Louis BRIAND dix-huit ans, cent mètres plus loin, sous le balcon d'un marchand de tissus. Il a un gros trou dans la nuque par où s'écoule encore du sang noirâtre.

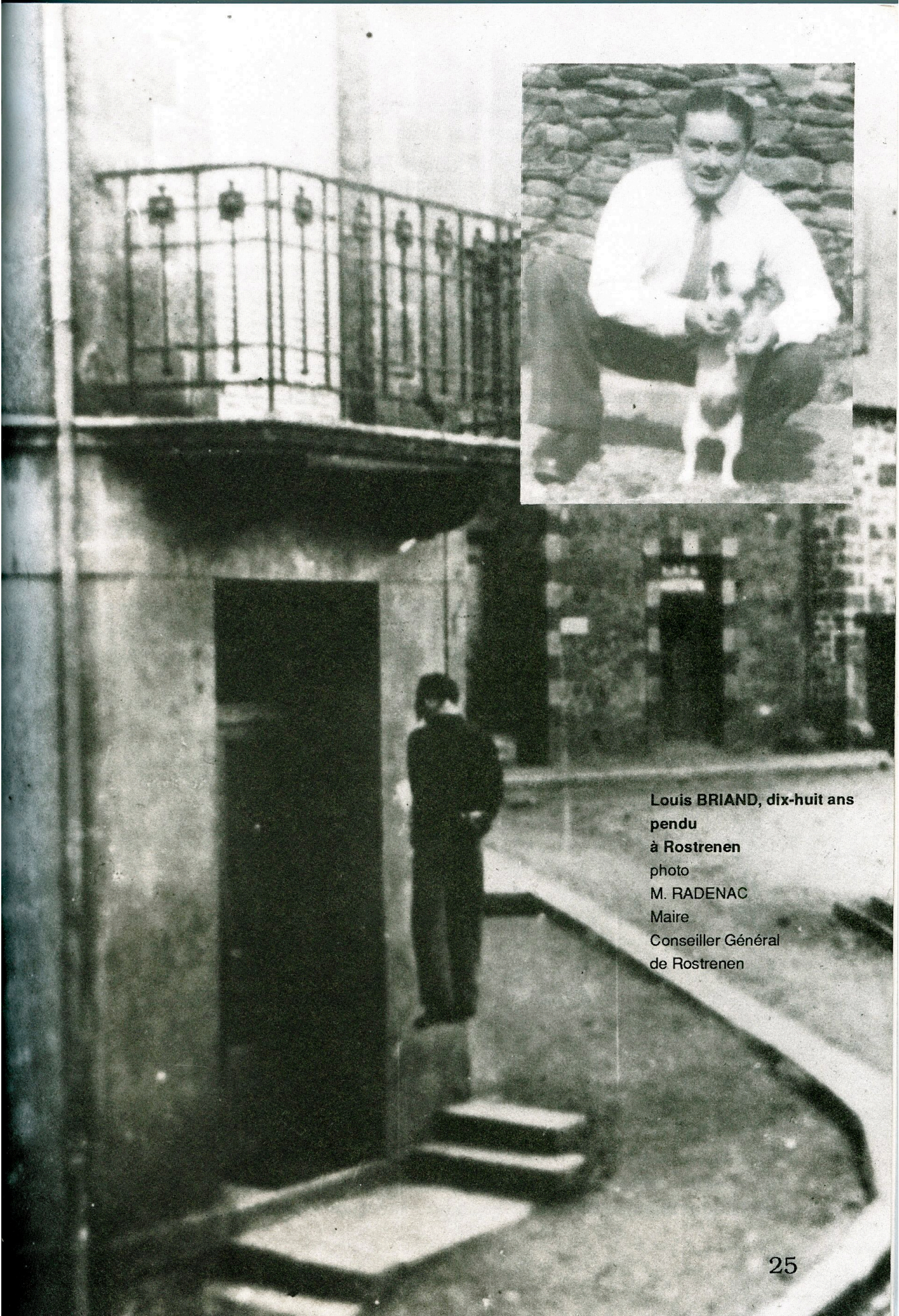
(Voici ce qu'écrit le copain qui m'a transmis ce rapport, au sujet du passage marqué :

"L'auteur me pardonnera si cette copie n'est pas conforme à 100%. Je peux affirmer qu'elle l'est à 99%. Mon document est un double ou un triple de quelques pages dactylographiées sur des pelures de mauvaise qualité, (pas étonnant en octobre 1944). Il présente donc quelques défaillances et certaines pages ont été reconstituées à l'aide de la loupe.

Merci à l'auteur pour ce document que je considère comme très précieux).

(Je continue maintenant la copie du rapport).

Maintenant L'HOSTIS est seul, face à son lamentable destin. L'aube a paru. Devant lui c'est toujours le ruban interminable de la route. Quel raffinement de cruauté lui réserve-t-on ? C'est le jeu du chat et de la



**Louis BRIAND, dix-huit ans  
pendu  
à Rostrenen  
photo  
M. RADENAC  
Maire  
Conseiller Général  
de Rostrenen**

souris, l'interminable supplice du doute. Tour à tour Caurel, Bon-Repos, Mur de Bretagne, sont dépassés. La faim creuse son estomac.

Tout à coup le camion a quitté la route nationale et s'est engagé dans la rue principale du bourg de Saint-Caradec. Il a stoppé place de la mairie, qu'orne une console électrique. Mais laissons la parole à Madame RENOUARD Émile, tenancière d'un débit de tabac face à la potence improvisée.

"C'était l'après-midi du vendredi 9 juin, aux environs de quatre heures. Je revenais de mon jardin lorsqu'une dame m'accoste et me dit : "rentrez chez vous! Il y a cinq officiers allemands qui veulent forcer votre porte". J'y allai cependant. "Que désirez-vous messieurs" ? " Madame... Cigarettes" ?

"Non monsieur, nix cigarettes". Ils m'ont suivie dans la maison. "Madame, une échelle" ?

"Non plus monsieur, je n'en ai pas". "Où en trouverait-on une" ? "Je n'en sais rien »

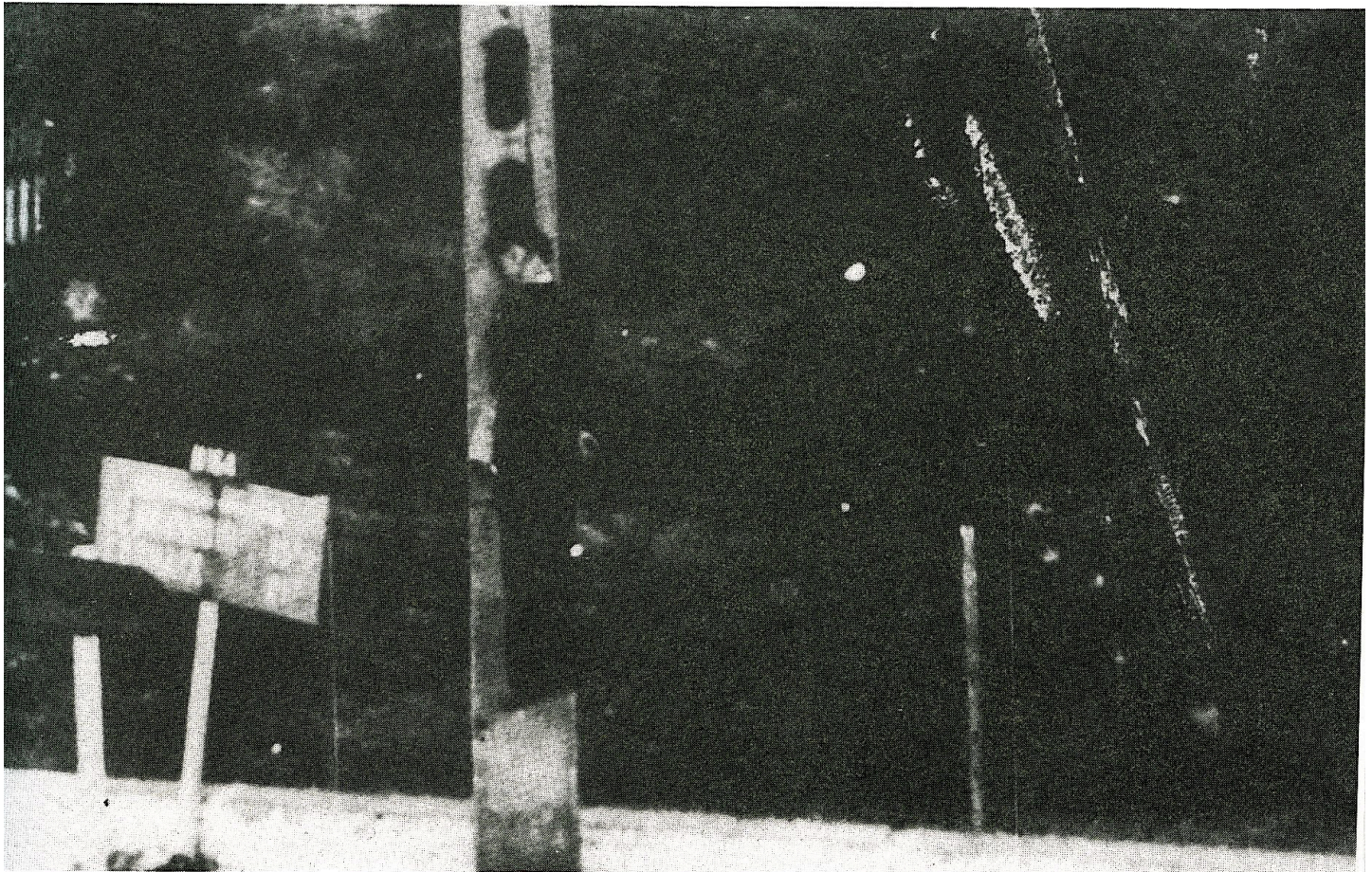
Ils sont repartis en maugréant. Je voyais l'auto couverte de branchages et, à l'intérieur, un tout jeune homme les deux mains attachées devant la poitrine, assis tout seul sur un vieux pneu usé. Je m'approchai. "Pauvre gars, tu as les mains liées" ? "Oui Madame" "Que vont-ils te faire" ?

Il ne m'a pas répondu. Il secouait la tête pour rejeter en arrière son abondante chevelure qui lui tombait sur les yeux. Les bourreaux sont alors arrivés avec une échelle et l'ont placée contre le mur de la console. Le jeune homme les regardait faire sans pleurer. Moi je criais. Deux officiers l'ont fait descendre à terre, les mains toujours liées. Il lui ont demandé quelque chose. Je n'ai pas compris. Lui n'a pas bronché. Par deux fois il a répondu : "Non !... Non !...." Ils l'ont obligé à monter l'échelle tout seul, droit comme un piquet. Là-haut, un Allemand attendait. Il lui a passé un fil électrique autour du cou. Il ne bougeait toujours pas. Il était pâle à faire pitié, mais n'a pas jeté un cri, n'a pas eu une larme. Le Boche a serré de toutes ses forces. Le petit gars râlait affreusement. Puis il a pris un deuxième câble, l'a attaché à celui du cou sous le menton, l'a passé entre les jambes du patient et l'a noué au premier par la nuque. Par un geste inexplicable, le bourreau a enlevé les liens qui entouraient les mains du jeune homme. Il est descendu de l'échelle et l'a retirée d'un seul coup. Le corps est tombé dans le vide. Le pauvre supplicié a levé les mains par trois fois et, à la troisième a poussé un long soupir, le dernier. Il est mort. Je demeurais hébétée sur la rue ne pouvant même pas crier mon indignation devant de tels procédés. Les Allemands riaient en insultant le cadavre. J'étais écoeurée. Je suis rentrée

précipitamment et me suis enfermée à double tour dans ma chambre. Je ne connaissais pas le jeune homme, mais je pensais à ses malheureux parents. C'était plus fort que moi, j'ai pleuré toute la nuit. Au matin, j'ai cru me réveiller en proie à un affreux cauchemar. Hélas ! le corps du malheureux se balançait sur place au bout de sa corde, une lugubre pancarte accrochée sur sa poitrine".

Ce jeune homme, c'était François L'HOSTIS de Carhaix et il avait dix-neuf ans. La rage allemande n'avait pas reculé devant un crime si monstrueux. En un seul jour, huit Français avaient payé de leur vie un patriotisme que les Nazis avaient décidé d'étouffer.

Les corps devaient rester soixante-douze heures durant exposés en plein passage public. La peine de mort était réservée au Français trop humain qui se serait avisé de les décrocher avant l'expiration du délai. Seul Marcel GOADEC put bénéficier d'une faveur spéciale : il fut inhumé le surlendemain.



**Marcel BERNARD, dix-neuf ans - pendu à Rostrenen**  
photo M. RADENAC, Maire et Conseiller Général de Rostrenen

Devant une telle barbarie, tous les coeurs français se révoltent.

Ils crient à la vengeance. Le numéro de l'unité allemande ayant perpétré ces crimes est connu. Il faut que la justice suive son cours. Il faut que soient punis d'un châtement exemplaire ces officiers sans honneur, ces brutes revêtues de l'uniforme de soldat et, surtout, ces déplorables Français, membres de la Gestapo et miliciens qui, devant le corps mutilé de GOADEC avaient fait cette inimaginable réflexion: "Moi, je vous assure que ça me manque".

Le Principal, les Professeurs responsables de ce petit livre et les Élèves de Quatrième D du Collège Public de Carhaix-Plouguer tiennent à remercier :

Les témoins, acteurs ou spectateurs des évènements souvent douloureux de ces "années noires"... Ils ont, en effet, accepté de conter une tranche de leur vie et fourni des documents... Sans eux, cet ouvrage n'aurait pas vu le jour.

Monsieur Jean-Claude Le Breton, qui a pris sa tâche d'imprimeur particulièrement à cœur et fourni notamment le document inédit de la couverture.

Youenn, Élève de Terminale, pour son dessin.

Carhaix, ce 21 mai 1994



La classe de 4<sup>e</sup> D 93 - 94 du Collège Beg Avel, qui a recueilli les témoignages

## Plounévezel Drame de Lamprat. La mémoire entretenue

Relater des événements historiques aux enfants demande force détails et précision. Le drame de Lamprat a marqué à jamais la vie de Plounévezel et de ce village où de jeunes résistants ont été capturés, torturés et pendus sur la route de Plounévezel, à Saint-Caradec.

### Un exposé des enfants

Cet épisode tragique est l'objet d'un exposé des élèves de CM2 consacré à la vie quotidienne sous l'Occupation et au drame de Lamprat.

Samedi, un petit groupe d'élèves du CM2, accompagné d'Aurélie Ménez, qui leur enseigne l'histoire, est allé à la rencontre de Marie-Louise Baron, qui habite toujours au village, dans l'habitation où surgirent les soldats allemands qui étaient venus réquisitionner charrettes et chevaux.

Marie-Louise Baron a raconté avec beaucoup d'émotion cette journée du 8 juin 1944 avec force détails et souvenirs sous-jacents.

« Je suis contente et émue de pouvoir transmettre cette histoire aux plus jeunes. Cela s'est passé il y a 72 ans,



Marie-Louise Baron, entouré de quelques élèves du CM2 et d'Aurélie Ménez, leur enseignante ; au mur, le portrait de son père et sur la table, son chapeau.

mais je m'en souviens comme si c'était hier ». Elle a pu ainsi répondre aux questions des enfants, très touchés par son

récit, qui, sans nul doute, restera un moment très fort d'une rencontre humaine hors du commun.